

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Département du Nord

Arrondissement de
Valenciennes

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
VALORISATION DES DECHETS MENAGERS
DU HAINAUT-VALENCIENNOIS**

(constitué par arrêté préfectoral du 14 février 1973)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET :
Convention
d'apport de
déchets 2023 –
SUEZ RV NORD
EST - OM

Le Comité du syndicat intercommunal de valorisation des déchets ménagers du Hainaut Valenciennois, s'est réuni le **lundi 28 novembre 2022 à 18h00**, dans les locaux d'ECOVALOR, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDRIN, sur convocation datée du 21 novembre 2022 et régulièrement adressée le 22 novembre 2022.

Etaient présents en qualité de délégués titulaires

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

ANDRE Liliane	BAUDRIN Philippe
BISIAUX Christian	CELLIER Bruno
COLLET Éric	DELANNOY Jean-Luc
DUCATILLON François	GOLINVAL Philippe
GRINER Pierre	MIKULA Pierre
POPULIN Agostino	RAOUT Michel
SOIGNEUX Joël	THEOLAT Josée
VANESSE Didier	VINCENT Alain
ZINGRAFF Raymond	-----

N° CS 2022-32

Le président
certifie sous sa
responsabilité le
caractère
exécutoire de cet
acte en vertu de
son dépôt en sous-
préfecture le
02/12/2022 et
de sa publication
sur le site internet
le 05/12/2022

Communauté de communes du Pays Solesmois :

FLAMENGT Georges	LEMEITER Jean-Marc
------------------	--------------------

Etaient présents en qualité de délégués suppléants

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

DERNONCOURT Corinne	-----
---------------------	-------

Communauté de communes du Pays Solesmois :

-----	-----
-------	-------

Etaient absents excusés en qualité de délégués titulaires

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

BUSTIN David	DUFOUR-LEFORT Régis
GIADZ Thierry	-----



Communauté de communes du Pays Solesmois :

-----	-----
-------	-------

Etaient absents excusés en qualité de délégués suppléants

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

-----	-----
-------	-------

Communauté de communes du Pays Solesmois :

GERNET Gilbert	-----
----------------	-------

Etaient absents en qualité de délégués titulaires

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

COLSON Aurore	DELFERIERE Jérôme
FRANCOIS-LAGNY Sandrine	MARCHANT Guy

Communauté de communes du Pays Solesmois :

SEMAILLE Denis	-----
----------------	-------

Etaient absents en qualité de délégués suppléants

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

BIGAILLON Laurent	DELGARDE Marie-Tiphaine
DEPAGNE Chloé	DESFORGES Maurice
DI CRISTINA Caroline	DOLET Agnès
DOLPHIN Daniel	DUBOIS Elisabeth
FROMONT Denis	HECHT Christophe
HENNEBERT Maurice	HENNION Éric

Communauté de communes du Pays Solesmois :

BOUCLY Jean-Marc	-----
------------------	-------

Procuration : M. Thierry GIADZ donne pouvoir à M. Christian BISIAUX

Nombre de délégués en exercice : 28

Nombre de présents : 20

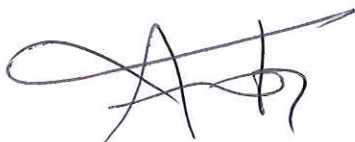
Nombre de votants : 21 (dont une procuration)

Secrétaire de séance : Mme Liliane ANDRE

Monsieur le Président propose de renouveler avec SUEZ RV NORS EST la convention d'apport de déchets ménagers (marchés de villes), jusqu'au 31 décembre 2023 pour un tonnage maximum de 200 tonnes par an et en y intégrant les déchets des poubelles de villes (notamment pour la ville de Valenciennes – autres villes sur demande), au prix fixé par le comité syndical lors de cette réunion, à savoir **91.00 €HT/tonne** hors TGAP et hors taxe communale (ce qui ferait 104.50 €HT/tonne avec TGAP et taxe communale incluses au taux en vigueur au 28/11/22).

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix), autorise Monsieur le Président à renouveler avec SUEZ RV NORD EST la convention d'apport de déchets ménagers (marchés de villes), jusqu'au 31 décembre 2023 pour un tonnage maximum de 200 tonnes par an et en y intégrant les déchets des poubelles de villes (notamment pour la ville de Valenciennes – autres villes sur demande), au prix fixé par le comité syndical lors de cette réunion, à savoir **91.00 €HT/tonne** hors TGAP et hors taxe communale (ce qui ferait 104.50 €HT/tonne avec TGAP et taxe communale incluses au taux en vigueur au 28/11/22).

La secrétaire de séance



Liliane ANDRE

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe BAUDRIN

